

Faculté des arts et des sciences Département de science politique

POL 1100 – Méthodes de recherche en politique

Hiver 2024

Horaire : cours en amphithéâtre les mercredis de 12h30 à 15h30 sauf les jours de TPs*

Travaux pratiques (TPs): le 14 février et le 27 mars (consultez StudiUM pour les salles)

OBJECTIFS

Les connaissances issues de la science politique ont été produites grâce à ces recherches qui reposent sur des principes de raisonnement et des méthodes de collecte d'information rigoureuses. Ce cours a pour but de familiariser les étudiantes et étudiants à ces principes et à ces méthodes de recherche. Le cours offre une fondation essentielle sur la méthode scientifique et sur son utilisation dans la démarche de recherche en science politique. Il propose une formation théorique appliquée par le développement d'un projet de recherche qui s'étalera sur le trimestre. Il vise à outiller les étudiantes et étudiants dans leur parcours de recherche en science politique en leur présentant les principales approches, les principes, les étapes d'une démarche de recherche et plus spécifiquement l'éventail des outils disponibles pour sa réalisation. Seront aussi abordés les défis de la comparaison en sciences sociales ainsi que les questions éthiques liées à son usage.

Plus spécifiquement, nous chercherons à offrir des réponses aux questions suivantes :

- Quelles sont les principales approches épistémologiques qui nous servent à analyser les phénomènes politiques?
- Quels sont les principes fondamentaux de la recherche scientifique?
- Comment construire une problématique de recherche?
- Quels sont les éléments constitutifs d'une démarche de recherche scientifique?
- Quels sont les principaux outils méthodologiques dont nous disposons et quels en sont les avantages et limites?
- Comment identifier et évaluer les sources et données nécessaires à l'étude empirique des phénomènes politiques?
- Quels sont les défis de la méthode comparative?
- Quels sont les récents développements survenus en recherche politique?

PÉDAGOGIE

L'enseignement est divisé en deux parties.

 De 12h30 à 15h30 le cours se déroule sur le mode magistral avec l'enseignant qui expose les principaux enjeux, concepts et pratiques méthodologiques utiles à la compréhension du thème choisi. Les lectures obligatoires sont au cœur de la leçon: elles doivent donc impérativement être complétées avant le cours. Le cours ne se

- substitue pas aux lectures il les complète. Selon la semaine, la troisième heure est consacrée aux exercices en classe ou à votre étude personnelle.
- À deux moments durant la session, le cours sera donné en petits groupes sous formes d'ateliers pratiques (TP). Lorsqu'ils auront lieu (14 février et le 27 mars), les TPs remplacent les séances de cours magistraux. Ces TP se déroulent dans le même créneau horaire que le cours. Cependant, les TP ne durent qu'une heure et demie, et les étudiantes et étudiants assisteront soit à la plage horraire de 12h30 à 13h59, soit à celle de 14h00 à 15h29, en fonction du groupe auquel ils sont affectés. Ces groupes seront créés directement sur StudiUM pendant la session (il faut donc ignorer les groupes créés par le Centre étudiant). Plusieurs informations essentielles sont transmises lors des TPs qui seront animés par un ou une auxiliaire d'enseignement qui en a la responsabilité pédagogique, permettant la mise en pratique des éléments de la matière couverts dans les cours théoriques. Les travaux pratiques sont aussi l'occasion de demander des éclaircissements sur les évaluations à venir. Votre présence est obligatoire et notée.

ÉVALUATION

- Présence et participation aux deux TP (14 février et 27 mars). 5% chacun. Total 10%
- Participation aux exercices en classe: Tout au long du semestre, le professeur inclura des exercices en classe à la fin des cours magistraux afin de travailler en petits groupes sur la matière apprise dans le cours. Ces exercices n'auront pas lieu à chaque cours, mais seront répartis de manière aléatoire tout au long du semestre. Ce travail sera noté et comptera pour votre participation au cours. Pour recevoir ces points, vous devez être présent en classe. 5%
- Exercice 1 : remise de <u>deux</u> références bibliographiques d'articles scientifiques à votre auxiliaire (31 janvier) : 5%
- Exercice 2 (21 février) : recensement et analyse de deux articles scientifiques sur la thématique choisie. Question de recherche préliminaire et justification. Bibliographie préliminaire (4 à 5 pages, incluant une page de bibliographie) : 10%
- Exercice 3 (20 mars) : construction initiale de votre problématique de recherche et question de recherche opérationnelle (3 à 4 pages) : 10%
- Travail final (20 avril): problématique de recherche révisée, hypothèses et cadre méthodologique proposés. Bibliographie. (13 à 16 pages au total, incluant les exercices 1 et 2 et la bibliographie): 15%
- Examen de mi-session en classe (13 mars): 20%
- Examen final en classe (24 avril de 12h30 à 15h29) : 25%

Des consignes détaillées sont disponibles sur StudiUM

TRAVAUX PRATIQUES

Deux travaux pratiques seront tenus durant le trimestre (le 14 février et le 27 mars). Ils ont comme objectifs de vous permettre de débattre sur principaux enjeux méthodologique et de vous orienter dans votre démarche de recherche (exercices et travail final).

Votre présence est obligatoire. Advenant une absence selon les normes prévues au règlement des études, vous devez soumettre le formulaire "avis d'absence à une évaluation" et y joindre vos pièces

justificatives. Chaque TP compte pour 5% de votre note finale (3 points pour votre présence et 2 pour votre engagement).

La qualité de vos interventions est plus importante que la quantité de celles-ci. En ce sens, évitez de monopoliser les échanges et discussions afin de laisser la chance aux autres de s'exprimer. Les discussions et échanges doivent impérativement se dérouler dans le respect de l'opinion et de la diversité de genre et d'identité de vos pairs. La diversité d'opinions est un élément essentiel de la démarche académique et elle exige un environnement exempt de commentaires discriminatoires, d'attaques personnelles et de harcèlement lors des échanges et débats.

LECTURES

Les lectures sont une partie intégrante du matériel pédagogique du cours et sont nécessaires pour participer lors des ateliers et pour réussir aux examens.

Manuel obligatoire

• Gauthier, Benoît, et Isabelle Bourgeois. 2021. Recherche Sociale : De La Problématique À La Collecte Des Données 7E édition ed. Québec (Québec): Presses de l'Université du Québec. (disponible à la librairie Jean-Brillant ou téléchargement partiel/lecture en ligne sur le site de la BLSH)

Lectures recommandées

- Albarello, Luc. 2011. *Choisir L'étude De Cas Comme Méthode De Recherche*. Méthodes En Sciences Humaines. Bruxelles: De Boeck.
- Arel-Bundock, Vincent. 2021. *Analyse Causale Et Méthodes Quantitatives : Une Introduction Avec R, Stata Et SPSS.* Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Campenhoudt, Luc van, Jacques Marquet, and Raymond Quivy. 2017. *Manuel De Recherche En Sciences Sociales* 5E édition ed. Malakoff: Dunod.
- Corbière Marc, and Larivière Nadine. 2020. *Méthodes Qualitatives, Quantitatives Et Mixtes : Dans La Recherche En Sciences Humaines, Sociales Et De La Santé* (version 2e édition) 2E édition ed. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Fox, William Thornton Rickert. 1999. *Statistiques Sociales*. Translated by Louis Marie Imbeau. Méthodes En Sciences Humaines. Bruxelles: De Boeck université.
- Garreau, Lionel, Pierre Romelaer, and Ann Langley. 2019. *Méthodes De Recherche Qualitatives Innovantes*. Collection Gestion. Paris: Economica.
- Moscarola, Jean. 2018. Faire Parler Les Données : Méthodologies Quantitatives Et Qualitatives. Business Science Institute. Cormelles-le-Royal: Management et société.
- Ragin, Charles C. 2023. *Analytic Induction for Social Research*. Oakland, California: University of California Press.
- Ragin, Charles C, and Lisa M Amoroso. 2019. Constructing Social Research: The Unity and Diversity of Method (version Third edition.) Third ed. Los Angeles: SAGE.

PLAN DE COURS (CALENDRIER THÉMATIQUE)

VOLET I: introduction à la recherche scientifique

Cours 1 (10 janvier). Présentation du cours. Introduction : concepts, principes et pratiques de la méthode scientifique.

• Bourgeois et Gauthier, chapitre 1.

Cours 2 (17 janvier). La scientificité et les approches de la recherche scientifique.

• Bourgeois et Gauthier, chapitres 2 et 20.

Cours 3 (24 janvier). La recherche documentaire : présentation de Julia Généreux Randall (BLSH)

• Bourgeois et Gauthier, chapitre 4.

VOLET II: la problématisation

Cours 4 (31 janvier). La problématique et la question de recherche.

- Bourgeois et Gauthier, chapitre 3.
- Remise de l'exercice 1.

Cours 5 (7 février). Les théories, les hypothèses et l'opérationnalisation.

• Bourgeois et Gauthier, chapitre 5.

Cours 6 (14 février). TP 1 : Faire un travail de recherche en science politique.

- Exigences matérielles des travaux étudiants en science politique
- Citer selon le style Chicago
- https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique

Cours 7 (21 février). Questions de causalité, de cas et de comparaison.

- Bourgeois et Gauthier, chapitres 7 et 8.
- Remise de l'exercice 2.

Cours 8 (28 février). Opérationnalisation, les données, la mesure et l'échantillon.

• Bourgeois et Gauthier, chapitres 9 et 10.

Semaine de lecture (6 mars).

VOLET III : Outils et enjeux méthodologiques

Cours 8 (13 mars). Examen de mi session

Cours 9 (20 mars). Méthodes quantitatives

- Bourgeois et Gauthier, chapitre 17 et 21.
- Remise de l'exercice 3.

Cours 10 (27 mars). TP 2 : Retour sur l'examen intra et préparation pour le travail final

Cours 11 (3 avril). Méthodes qualitatives et le choix de la méthode

• Bourgeois et Gauthier, chapitres 8 et 13.

Cours 12 (10 avril). L'éthique en recherche, enjeux contemporains de la recherche scientifique et conclusions

- Bourgeois et Gauthier, chapitre 11 et 12
- Remise du travail final.

Examen final (24 avril).

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier et se termine le 30 avril 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le <u>Centre étudiant</u>, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le <u>Centre étudiant</u>, toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique

Pour les citations et références:

https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique <u>Julia Généreux</u> <u>Randall</u>. Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un <u>courriel</u>. La BLSH met aussi à disposition un <u>Guide internet</u>, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/. Pour toute autre question : https://respect.umontreal.ca/accueil/

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un <u>service 24 heures/7 jours</u> offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : https://toutlemondeadesbas.ca/

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3° étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.